

le travail

Edition spéciale
pour les travailleurs
de Meubles
Maskinonge Furniture



NON à la fermeture de "Meubles Maskinongé"

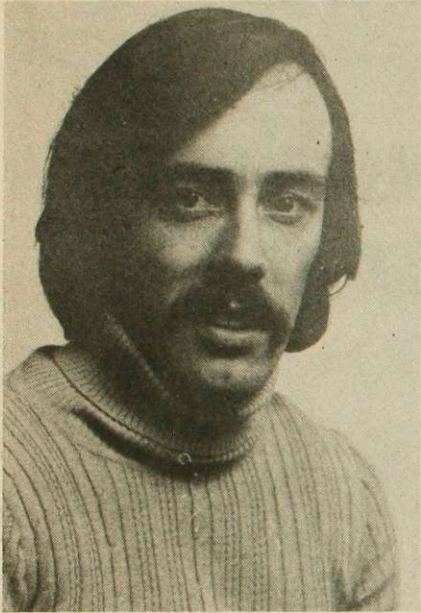
Comté Maskinongé

- 16% d'assistés sociaux
- 25% de chômeurs
et 102 nouveaux
chômeurs

Zone
sinistrée

"Si toute la région
se lève..."

"Si toute la région se lève, on est capable"



CLAUDE RIVARD,
président du Syndicat des Travail-
leurs du Meuble de Maskinongé
(C.S.N.)

"Nous sommes 102 travailleurs payés à l'heure. Chez Maskinongé Furniture, les deux dernières années ont été difficiles pour nous, compte tenu que la dernière augmentation de .35c l'heure date du 1er juillet 1975. Au cours de ces deux dernières années, certains travailleurs se sont vus remerciés de leurs services et ce, dû à des modifications technologiques sans aucun préavis ou compensation, tout simplement à la rue après 6, 7 et 8 ans de service.

Ce climat et insécurité tant au point de vue social qu'économique a eu pour effet de donner aux travailleurs de sérieuses raisons de se poser des questions, car notre travail à 45 heures par semaine ne nous permettait pas de vivre décemment.

A tous les niveaux: salaire, sécurité, hygiène, nous réalisons que nous étions face à un employeur dont les politiques administratives visaient un but bien précis: *celui de faire les profits maximum au détriment des travailleurs.* Nous ne pouvions donc nous attendre à ce que notre em-

Les profits font fermer?

Le prix des meubles a augmenté de 62.2% de 1971 à 1976 (chiffres officiels fournis par le gouvernement lors du mini-sommet économique sur le meuble à Victoriaville le 12 septembre 1977).

Les salaires eux suivaient le salaire minimum. Et pourtant, aujourd'hui, on parle fermeture!

ployeur ait à l'égard de ses employés le sens de ses responsabilités sociales.

Les travailleurs, après avoir adhéré à la C.S.N. ont tenté de négocier une première véritable convention collective. L'employeur, de son côté, plutôt que de négocier de bonne foi, a préféré laisser pourrir la situation pour tenter de fermer ses portes le 19 avril dernier. Par la suite, le 1er juin, il envoya au Ministre du Travail un avis de fermeture. A la mi-août, il tenta de faire démanteler la machinerie. Par une occupation d'usine, les travailleurs réussissent à l'en empêcher et à conserver l'usine sur place.

Le 28 octobre, après une lutte de six (6) mois, nous en venions à une entente sur la convention collective. L'employeur s'entête à ne pas la respecter en affirmant qu'il ne réouvrira pas ses portes.

Après avoir bénéficié d'une main d'oeuvre stable et à bon marché pendant de nombreuses années, après avoir réussi à accumuler des profits énormes (5 à 6 millions de vente l'an dernier), après avoir reçu l'appui des municipalités de Maskinongé (uniquement \$1532.00 en taxes pour deux usines), après avoir bénéficié de subventions très appréciables, il y a 5 ans (2 entrepôts neufs), les associés Houde veulent se venger contre les travailleurs parce qu'ils ont revendiqué des conditions de travail qui ne font que rejoindre la moyenne de ce que l'on retrouve dans l'industrie du meuble au Québec.

Nous ne pouvons accepter que 102 travailleurs soient présentement jetés à la rue et dont au

moins 35 sont d'âge avancé et n'ont aucune possibilité de reclassement, compte tenu du pourcentage de chômage et d'aide sociale dans la région.

Etant donné qu'il ne peut être acceptable qu'une entreprise rentable et avec de fortes possibilités d'avenir ferme ses portes, nous ne saurions accepter qu'on nous laisse dans la rue, après avoir été saignés à blanc. Nous avons le droit au travail et ce, légitimement.

Dans notre région, il y en a plusieurs qui sont passés par là avant nous. Que l'on pense aux centaines de travailleurs et travailleuses jetés à la rue par l'A.T.C. à Louiseville...

Ce n'est pas cent (100) emplois de moins qu'il faut dans la région, mais mille (1000) emplois de plus. **C'EST POURQUOI, J'INVITE TOUS LES TRAVAILLEURS DE LA REGION A NOUS EPAULER.** Nous allons mettre un frein aux fermetures injustifiées d'usines."

"SI TOUTE LA REGION SE LEVE, ON EST CAPABLE."

Ce supplément du Travail est publié par le Syndicat des Employés des Meubles Maskinongé Furniture (CSN) en collaboration avec le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Trois-Rivières et le service d'information de la CSN.

Photographie :
Yvan Cossette
Daniel Coulombe



Lithographié par Journal Offset Inc.
254 Benjamin-Hudon, Ville St-Laurent

“La cause fondamentale de la fermeture des usines, c'est le système capitaliste!”

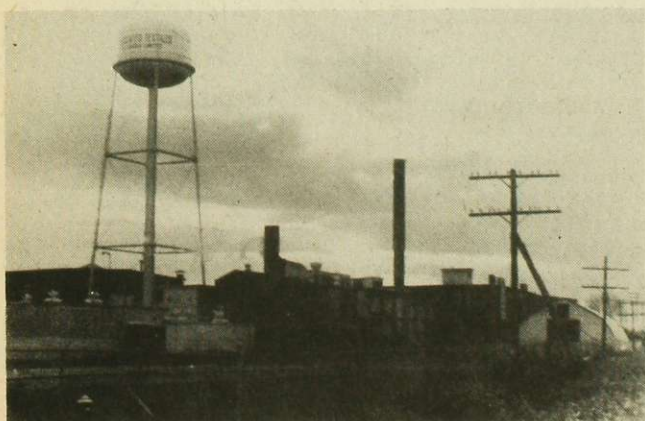
Pour les gros capitalistes (A.T.C. à Louiseville) comme pour les petits capitalistes (les associés Houde), les usines ne sont que des pions.

Des fois, il faut en fermer pour faire peur aux travailleurs, c'est entre autres le cas de Pascal, Greb Shoes et Maskinongé.

Des fois il faut en fermer ou menacer d'en fermer pour empêcher les contrôles anti-pollution comme à l'usine CEGELEC à Louiseville.

Des fois il faut en fermer ou menacer d'en fermer pour obtenir des subventions, comme la Gulf Oil à Shawinigan. Des fois, il faut en fermer pour aller investir là où c'est encore plus rentable comme la Wayagamack au Cap-de-la-Madeleine et l'A.T.C. à Louiseville. Lorsqu'ils ferment une usine, les capitalistes se cachent car leur seule responsabilité est de faire des profits.

“Notre conflit n'est pas un conflit syndical mais un conflit du capital. Notre lutte, c'est la lutte pour le droit au travail, pour le droit de vivre!”



L'usine A.T.C. de Louiseville, un exemple de capitalisme sauvage.



La seule usine qui fonctionne à plein rendement: le bureau du bien-être social.

M. Rodrigue Tremblay,
Ministre de l'Industrie et du Commerce,
Hôtel du Gouvernement,
Québec.

Monsieur le Ministre,

Les 102 travailleurs de "Meuble de Maskinongé" s'inquiètent avec le reste de la population régionale, de la fermeture éventuelle de leur entreprise.

Après des mois de lock-out, le syndicat des Travailleurs du Meuble de Maskinongé a conclu une convention collective avec l'employeur, le 28 octobre 1977.

L'entente stipule des délais durant lesquels l'employeur ne pourra démanteler l'entreprise. Le premier de ces délais se termine le 1er décembre 1977, aussi nous semble-t-il urgent d'intervenir pour empêcher la non-réouverture de Meuble de Maskinongé, puisque l'entreprise semble bien rentable.

Elle a un volume d'affaire de cinq à six millions de dollars, compte sur un marché stable et est intégrée verticalement à une exploitation forestière au Lac Bouchette.

Or, comme l'entreprise correspond à l'image d'entreprise rentable tracée lors du sommet du meuble de Victoriaville, sa fermeture nous apparaît d'autant plus aberrante.

Nous espérons, M. le Ministre, qu'il sera bientôt possible de rencontrer le M I C et l'employeur pour discuter de la situation.

Dans une région déjà durement touchée par des fermetures, telles Wayagamack, Associated Textile, la fermeture du Meuble de Maskinongé serait dramatique.

Michel Bourdon

MICHEL BOURDON,
Président F.N.S.B.B. - C.S.N..

MB/LT

La réponse du gouvernement

(Rien au 28 novembre 1977)

La réponse de l'employeur

(Rien au 28 novembre 1977)



Rénaud Lambert
52 ans, marié, 1 enfant,
15 ans d'ancienneté

"Ca fait 15 ans que je travaille là. Où que je vais me placer? Faut que ça rouvre parce qu'il faut travailler. Je suis venu au monde par ici, mes parents sont tous par ici et il n'est pas question que je m'en aille ailleurs, ça serait ma mort..."



Michel Lacombe
29 ans, marié,
10 ans d'ancienneté

"Je suis un travailleur de 29 ans avec 10 ans d'ancienneté. Depuis l'annonce de la fermeture de l'usine, je ne sais vraiment plus où je vais aller m'échouer. Vu le pourcentage de chômage, je ne puis espérer me trouver un emploi appréciable dans la région. Je ne peux même pas envisager me construire une maison. Vu que je suis marié, je ne peux penser à m'expatrier pour trouver un autre emploi. Vu le contexte actuel, une usine comme la nôtre ne peut disparaître."



Serge Ross
25 ans, marié,
7 ans d'ancienneté

"Il y a 7 ans que je travaille à cette usine, j'aime mon travail d'assembleur. Je ne pourrai pas du jour au lendemain me trouver une nouvelle situation, car le taux de chômage est très élevé. Avec le coût de la vie d'aujourd'hui, j'ai besoin de travailler. A cette usine, nous sommes 102 employés qui désirent travailler, je ne comprends pas pourquoi la compagnie fermerait ses portes car l'usine est très rentable. C'est lâche pour cette compagnie de vouloir fermer ses portes car elle faisait un volume de ventes de six millions."



Louiselle Rivard
24 ans, célibataire,
5 ans d'ancienneté

"C'est impossible que l'usine puisse fermer. Je n'y crois pas à date. Moi, ma place pour travailler c'est à Maskinongé Furniture. Pourquoi je pense à une chose comme celle-là? Parce qu'il n'y a pas d'autres endroits où on puisse travailler, comme à une manufacture de couture, on a pas d'expérience et dans la plupart, cela prend de l'expérience. Moi, ma "job" à Maskinongé Furniture c'est l'usinage de coulisses. C'est impossible qu'elle ferme ses portes et que je perde mes 5 ans d'expérience."

La liberté d'entreprise: c'est s'enrichir aux dépens des autres et fermer quand ça leur tente!



Aimé Lebeau
57 ans, marié, 6 enfants,
10 ans d'ancienneté

"Pourquoi fermer une usine rentable? A mon âge, on veut me faire finir mes jours dans la misère du bien-être social. Comment voulez-vous que je puisse me recycler à mon âge avec le chômage qu'il y a dans la région? Comment peut-on laisser des travailleurs sans rien, ni même de possibilités de gagner leur vie, de nos jours? C'est presque inimaginable si le gouvernement laisse fermer une usine rentable que les gars ont fait vivre durant 25 ans et qui est toujours en santé, c'est de l'inconscience! J'ai encore quelques années devant moi pour faire ma part dans la société et c'est mon droit le plus légitime que de vouloir finir mes jours dignement comme un travailleur et non comme un parasite."

Passer des paroles aux actes!

"L'impression générale qui se dégage de ce mini-sommet sur le meuble est que malgré les statistiques sombres qui donnaient des impressions pénibles chez ce secteur dit traditionnel, ce même secteur qu'on s'est plu à désigner comme secteur mou n'est pas aussi mou que cela. C'est au contraire un secteur vaillant et cela vaut la peine que le gouvernement s'en occupe. D'ici dix jours, le gouvernement sera saisi de ce qu'il doit faire sans plus tarder."

- M. Bernard Landry,
ministre québécois du Développement
économique, Victoriaville,
12 septembre 1977

"Pendant les derniers mois, on nous fait travailler au maximum comme pour tirer jusqu'à la dernière cent"



Bernardin Lacoursière
39 ans, marié, 2 enfants,
10 ans d'ancienneté

"Je suis empoisonné par la peinture et la poussière du sablage. J'ai de la difficulté à respirer depuis 7 ans. Mon médecin m'a hospitalisé à l'hôpital du Haut Richelieu, à St-Jean d'Iberville, durant 3 semaines à l'été. Je devrais avoir le droit à continuer à gagner ma vie et dans des conditions meilleures."



Hervé Comeau
50 ans, marié, 1 enfant
qui travaille actuellement
à l'usine, 12 ans
d'ancienneté

"Pour moi, la fermeture de l'usine est inacceptable. C'est une vraie catastrophe, je ne peux accepter cette fermeture après 12 années de service, surtout à l'âge de 50 ans. Je ne puis rien trouver ailleurs. Donc, je demanderais au gouvernement de bien vouloir intervenir le plus tôt possible. En réalité, nous vivons dans une région sinistrée. Après avoir fait gagner des millions aux frères Houde, c'est en fermant en sauvage qu'ils vont nous remercier."



Edouard Rinfret
34 ans, marié, 2 enfants,
13 ans d'ancienneté

"Après s'être donné corps et âme pendant 25 ans, l'employeur décide de fermer ses portes. On se retrouve à la rue dans une période où le chômage atteint des proportions alarmantes. On se foute de nous. Je me trouve chanceux par contre de ne pas avoir atteint encore la quarantaine, car encore quelques années et les chances de me placer ailleurs seraient nulles. Même que pour le moment, il n'y a pas de grandes possibilités d'ouvertures car le taux de chômage dans la région est de 30%!"



Pierrette Picotte
23 ans, mariée, 1 enfant,
4 ans d'ancienneté

"Pour moi cela a été comme une grande défaillance, car c'était devenu très rentable avec les années. Pour moi, c'est impossible que cette usine ferme car elle rapportait beaucoup d'argent à mon avis. Sinon, dans le cas contraire, il y a longtemps qu'on l'aurait fermée. Depuis 4 ans de travail à la même place, c'est dur d'accepter la fermeture; moi je travaillais au département de la peinture et j'aimais beaucoup mon travail. C'est dur de recommencer et surtout de se trouver du travail, car il est très rare présentement."

Ce ne sont pas les motifs économiques qui sont à l'origine de la fermeture

L'histoire de la fermeture de l'usine "Les Meubles de Maskinongé" N'EST PAS l'histoire du déclin de cette entreprise.

Au mini-sommet économique sur le meuble, le gouvernement disait que pour être rentable, une entreprise devrait avoir 75 employés et plus. **CELLE DE MASKINONGE EN EMPLOIE 102.**

A cette même occasion, le gouvernement disait également que pour être rentable, une usine devrait produire pour environ deux millions de meubles par année. **CEL-**

LE DE MASKINONGE EN PRODUISAIT POUR CINQ A SIX MILLIONS.

Le gouvernement souhaitait également une intégration verticale des industries du meuble. **CELLE DE MASKINONGE EST JUSTEMENT INTEGREE VERTICALEMENT AVEC UNE SCIERIE AU LAC BOUCHETTE QUI APPARTIENT AUX MEMES INDIVIDUS ET QUI APPROVISIONNAIT L'USINE DE MASKINONGE EN BOIS, DU BOIS QUI EST TIRE DE NOS FORETS.**

On veut notre "job"



Les jeunes quittent la région!

En seulement 5 ans, la population du comté a baissé de 5.3% alors que pour l'ensemble du Québec la population a augmenté de 3.7%. Ce qui implique pour la région un recul de 9% en seulement 5 ans.

Cet exode est surtout le sort des jeunes qui doivent quitter la région pour se trouver de l'emploi. Ceci implique un vieillissement accéléré de la population, les personnes de 40 ans et plus ne formant que 23% de la population en 1971, alors qu'en 1976 elles comptent déjà pour 27.1% de la population.

Baisse de la population depuis 5 ans

Population comté Maskinongé	1971: 21,257
	1976: 20,194

Au lieu d'une job, un bonbon

L'aide sociale tout comme l'assurance-chômage n'a pas pour but de venir en aide aux travailleurs. Elle a pour but d'acheter leur silence, d'endormir leur conscience et si possible de développer en eux un sentiment de culpabilité de façon à mieux camoufler l'absence totale de droit au travail dans la société capitaliste.

Assistés-sociaux pour le comté Maskinongé

Décembre 1970	: 11.4% de la population
Juillet 1976	: 13.8% de la population
Octobre 1977	: 16.0% de la population

S.O.S.

Maskinongé est zone sinistrée!

UN JOUR, CE SERA TON TOUR!

La fermeture de l'usine de Meubles Maskinongé signifie 102 chômeurs de plus alors que la région aurait plutôt besoin de 2,824 emplois de plus.

En effet, 2,824, c'est le nombre de personnes qui sont actuellement à la recherche d'un emploi sur le territoire couvert par le Centre de main-d'oeuvre de Louiseville. Ce qui représente 25% de la population en âge et en droit de travailler.

**1 chef de famille sur 3 vit de l'aide sociale
ou de l'assurance-chômage dans la région.**

“Si toute la région se lève...”

Travailleurs de Maskinongé et de la région, nous sommes tous attaqués. Aujourd'hui c'est à votre tour, les hommes et les femmes de l'usine de Meubles de Maskinongé, mais hier c'en était d'autres et demain c'en sera encore d'autres si nous ne mettons pas un frein aux fermetures d'usines. Chacun de notre côté, isolé, nous ne pouvons pas faire grand chose contre le système capitaliste. Mais ENSEMBLE, nous pouvons empêcher des fermetures comme celle de l'A.T.C., comme celle de la Wayagamac, comme celle de Pascal. Dans les jours prochains, vous serez invité à venir vous joindre à nous pour crier tous ensemble: **NON AUX FERMETURES D'USINES!**

Répondez massivement à cet appel de solidarité.

